

Compte Rendu

Comité Directeur du 23 mai 2025

A Beaune, le vendredi 23 mai 2025

Membres élus présents : Christian POULALIER, Eric SONDON, Noelle COULIN, Marie-Geneviève LASSERRE, Denis SEVE, Jean-Marc LACOUR, Brigitte BORDET, Sabine FAIVRE, Bertrand MANIERE, THIEBAUT MARIEY Sabrina, Fabien NECTOUX, Daniel MARTIN, Gérard QUATREPOINT, Didier FOULONT, Vanessa NALET, Michel BAVEREL, Michel BRUNE, Frederic CHAGUE, Raphael GUARAGNA (CD71)

Excusés : Jean-François CONTANT, Angélique RIEU, Cyril CORDIER, C BARRAUX, Sylvie GOMEZ, JM MEULLE, Jacky ROZIER, Jean-Marc CHEVROT, Jean-Paul GONNAUD David REMY, Laurence MATHEY, LAVEAU Pierre-Olivier, Jean-Paul LARUE, David REMY, Jacky ROZIER, Florian FOURNIER, David LIGIER, Fabien LEBIAN, Michel ANDALI, Mathieu MOREUX, Claire PERRICHON

Assistent : Jean-Christophe DINCHER, Felix JOLIVET, Wilfried GAUTHIER, Christine DRIVOT

Ouverture de la séance à 18h30.

1. Accueil de 18H00 à 18H30

2. Ouverture par le Président :

Le Président C. POULALIER ouvre la séance et remercie les membres présents.
Il rappelle aux membres du comité directeur l'importance de lire les documents que la Ligue transmet.

3. Validation du compte rendu de la séance du 22 mars 2025 :

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité en séance.

4. Consultation du niveau d'engagement pour la saison 2025-2026 Stade Dijonnais :

Après avoir entendu le projet exposé par M. Chevassu et M. Cabus, co-présidents du Stade Dijonnais concernant le niveau d'engagement du club et les attentes de la Ligue, les membres du comité votent. A la lecture des résultats, le Comité Directeur décide d'engager le Stade Dijonnais en Régionale 1 pour la prochaine saison sportive.

Nombre de votants : 27

Résultats du vote : R1 : 23 voix

R2 : 1 voix

R3 : voix

5. Présentation du schéma sportif des compétitions séniors régional :

Pour la Régionale 1, la ligue restera sur le même format que cette année 2024-2025 (2 poules en 2 phases).

L'idée serait de passer sur le même schéma pour la Régionale 2 (*Réflexion sur réserves à X ou XII*).

Concernant la Régionale 3, le format serait le passage en 2 poules + play off.

6. Proposition de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2025 à Dole :

Le Comité directeur valide la proposition de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

7. Validation de l'arrêté des effectifs :

L'arrêté des effectifs n'a pas encore été transmis par la FFR.

Ce point sera traité lors du prochain Comité Directeur du 14 juin 2025.

8. Doubles licences et mutations clubs hors ligue -14 ans :

Le Président demandera aux clubs de faire opposition sur chaque demande afin que la Ligue puisse étudier chaque cas.

9. Présentation et mise en approbation du règlement financier 2025-2026 :

Les membres du Comité directeur autorise la Ligue à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale le règlement financier 2025/2026 présenté.

10. Présentation et mise à l'approbation du budget prévisionnel 2025-2026 :

Les membres du Comité directeur autorise la Ligue à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale le budget prévisionnel 2025/2026 présenté.

11. Retour sur les subventions ANS :

La Ligue a reçu 62 projets provenant de 6 CD et de 20 clubs différents.

L'enveloppe attribuée par la FFR est 80 596€, réparties comme suit : 30 684€ pour les CD et 49 912€ pour les clubs.

12. Situation club (Chablis, fusion Chalon Sur Saône et les mises en sommeil en attente) :

L'AS Chablis : le club souhaite sortir de l'Association Omnisport.

Le Comité Directeur valide la demande d'affiliation de Chablis Rugby et la mise en sommeil de L'AS Chablis Rugby.

Fusion RT Chalon / Coquelicots : Les 3 AG se sont déroulées et les deux associations ont entériné la fusion.

Stade Dijon Côte d'or : demande de mise en sommeil actée par décision du bureau stratégique de la FFR

Varzy, ASCAP, GRAY : demande de mise en sommeil en attente du Comité Directeur FFR en juin 2025.

Poligny : problème administratif

13. Situation accueil match international :

La Fédération et la Ligue se sont rapprochés de l'Agglomération dijonnaise afin de donner suite au dossier d'aménagement rugbyistique du stade Gaston Gérard.

Le propriétaire du stade s'engage à financer la totalité des travaux et la Fédération, en contrepartie, propose l'accueil de 3 matchs internationaux sur 5 ans dans cette enceinte, la première organisation étant repoussée à 2027.

14. Bilans des finales régionales 2025 (jeunes, féminines et séniors) :

Les finales régionales ont été une réussite malgré une nouvelle équipe « restauration » lors des finales de Beaune du 26 avril.

Le Président tient à saluer et remercier tous les bénévoles.

Les finales féminines du 17 mai ont été un succès sportif et populaire pour la 1^{ère} édition. L'opération est à renouveler.

Les finales jeunes du 18 mai ont vu moins d'affluence en termes de public compte tenu des matchs en doublon par les mêmes clubs mais sportivement l'édition a vu un niveau sportif élevé et une ambiance sur et en dehors du terrain à souligner.

15. Prochain comité directeur

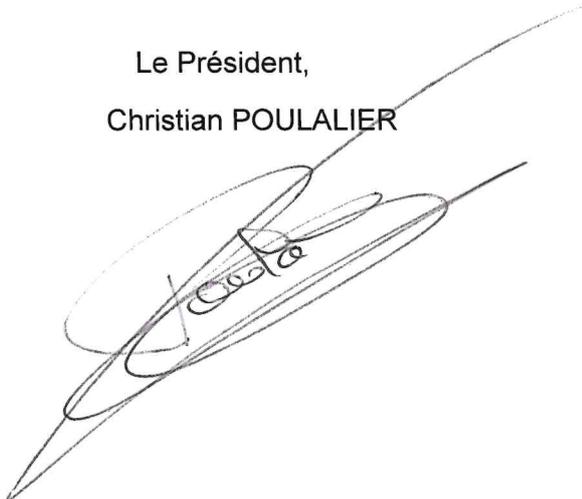
Le 14 juin 2025 à Montchanin

16. Questions diverses :

Aucune question n'a été posée par l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 21h00.

Le Président,
Christian POULALIER

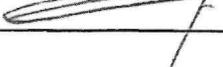
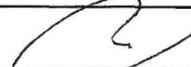


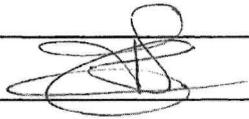
Le Secrétaire Général,
Eric SONDON



Vote Stade Dijonnais

COMITE DIRECTEUR 2024-2028
le vendredi 23 mai à 18h30

Nom	Prénom	Emargement	
POULALIER	Christian		
QUATREPOINT	Gerard		
BORDET	Brigitte		
SEVE	Denis		
LAVEAU	Pierre-Olivier		PVA
SONDON	Eric		
OCLER	Elodie		PVOT
FAIVRE	Sabine		
FOULONT	Didier		
CHAGUE	Frederic		
GOMEZ	Sylvie		
COULIN	Noelle		
MARTIN	Daniel		
LACOUR	Jean-Marc		
PERICHON	Claire		
NECTOUX	Fabien		
NALET	Vanessa		
RIEU	Angélique		PVB
LASSERRE	Marie-Geneviève		
ANDALI	Michel		PVD
CONTANT	Jean-François		
MATHEY	Laurence		
ROZIER	Jacky		PUC
BRUNE	Michel		
LIGIER	David		
REMY	David		PVD
FOURNIER	Florian		PVE

THIEBAUT	Sabrina	
CHEVROT	Jean-Marc	
GONNAUD	Jean-Paul	
LARUE	Jean-Paul	
BAVEREL	Michel	
MANIÈRE	Bertrand	
CORDIER	Cyril	
LEBIAN	Fabien	
BARRAUX	Christophe	
MOREUX	Mathieu	
GUARAGNA	Réphaël	

PV D

Résultat

$$R1 = 23$$

$$R2 = 1$$

$$R3 = 3$$